



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 2

12 janvier 1972

LE RÉGLEMENT MONÉTAIRE INTERNATIONAL

A son retour de Washington, où il a assisté à la réunion des Dix, le ministre des Finances M. J.E. Benson a fait part à la Chambre des communes le 20 décembre, du règlement monétaire international intervenu le samedi précédent.

Il a résumé comme il suit les principaux points de l'accord:

1. Les États-Unis ont consenti à proposer au Congrès de dévaluer le dollar en fonction de l'or de \$35 à \$38 l'once, ce qui représente un changement réel de 8,57 pour cent.

2. Pour le moment, le Canada conservera un taux de change flottant et permettra aux forces fondamentales du marché de déterminer ce taux sans intervenir, sauf dans la mesure requise pour le maintien de conditions ordonnées.

3. D'autres pays qui appartiennent au groupe des Dix ont accepté les nouveaux taux de change pour leurs devises qui seront annoncés par les gouvernements intéressés.

4. Les pays qui ne font pas partie des Dix prennent des décisions au sujet de leurs propres taux

de change en consultation avec le Fonds monétaire international.

5. Il a été convenu que des marges de fluctuation de 2¼ pour cent en-dessous et au-dessus des nouveaux taux de change seront autorisées.

6. Les États-Unis ont consenti à supprimer immédiatement la surtaxe de 10 pour cent et les dispositions connexes relatives au crédit d'investissement. J'apprends que la Maison blanche a annoncé la suppression de la surtaxe sur les importations à compter de minuit le dimanche 19 décembre.

En vertu des dispositions de la loi dite *Revenue Act* de 1971, l'annulation de la proclamation qui établissait la surtaxe accorde automatiquement le crédit d'investissement aux biens d'équipement importés commandés après la date de l'expiration de la surtaxe.

7. L'Administration américaine soumettra la question du prix de l'or au Congrès dès que les résultats des négociations en cours sur des questions commerciales à courte échéance pourront être examinés par le Congrès.

8. Des entretiens seront bientôt entrepris au sein du FMI à propos de la réforme du système monétaire international.

SOMMAIRE

Le règlement monétaire international	1
Des pommes pour l'Afrique du Sud	2
Le Conseil des Arts décerne le Prix Molson	3
Un centre de recherches: le Jardin botanique	4
Une Bibliothèque canadienne à Mexico	4
Le Musée de Montréal fait l'achat d'une oeuvre précieuse	5
Entraînement de troupes dans le Nord	6
Programme de développement des petites fermes	6

IMPORTANCE DE CET ACCORD

Je voudrais commenter l'importance de cet accord pour le Canada. De la façon la plus générale, il restaure une situation d'échange ordonnée qui ramène la confiance dans les domaines de la finance et du commerce internationaux. Cela avantagera tous les pays, dont le Canada, compte tenu de l'importance vitale du commerce international pour l'économie canadienne.

Grâce à cet accord, les États-Unis pourront redonner à leur balance des paiements une position solide et durable. Ainsi disparaît un sérieux obstacle à l'économie américaine. Lorsque les États-Unis sont prospères, le Canada l'est aussi.